DLP 18-10-62 148380

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(Tél. 72-58-72)

(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENÉES-ORIENTALES)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.

C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL

15 NF

N° 25 - 1° supplément

16 Octobre 1962

TRAITEMENTS D'AUTOMNE DES ARBRES FRUITIERS

Il est nécessaire d'exécuter dès le commencement de la chute des feuilles un traitement anticryptogamique sur toutes les espèces fruitières à noyau et sur les poiriers.

Ce traitement doit être exécuté à l'aide d'un produit cuprique sur l'abricotier, le cerisier, le prunier et le poirier.

Sur le pêcher, en attendant la chute des feuilles, les pluies importantes récentes justifient un traitement effectué avec un anticryptogamique de synthèse.

Sur les arbres fruitiers à noyau, le traitement d'automne combat le Coryneum, le Fusicoccum, ainsi que le Chancre bactérien du cerisier.

Sur le poirier, ce sont les maladies bactériennes qui sont prévenues ou combattues par le traitement d'automne.

1962-63

TARIF des ABONNEMENTS

Le prix de l'abonnement annuel aux "Avertissements Agricoles" a été fixé à 15 NF (QUINZE nouveaux francs) Nous recevons d'ores et déjà les réabonnements.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de 1 NF (UN nouveau franc) en timbre-poste.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

L.L. TROUILLON

- -

INDEX PHYTOSANITAIRE

P 469

L'index phytosanitaire est à la disposition des personnes qui en feront la demande (joindre 10 timbres à 0,25 NF) à la Fédération des Groupements de défense contre les ennemis des cultures, 16 rue de la République à Montpellier.

LES PARASITES DE LA LAITUE

I - MALADIES CRYPTOGAMIQUES -

Plusieurs champignons peuvent être responsables de dégâts parfois très graves.

Le MILDIOU de la laitue, du à Bremia lactucae - Apparaît souvent très tôt au cours des périodes humides et chaudes, dès le stade jeune feuille et pendant toute la période de croissance. La maladie se caractérise par la présence de taches jaune pâle et pn peu plus tard par un feutrage blanc farineux sous les feuilles atteintes ; elles se dessèchent et pourrissent.

Les plants jeunes peuvent être détruits, les plants plus âgés végètent et donnent des pommes anormales.

Une humidité persistante, des températures de 15 à 17° sont les plus favorables à la maladie.

Lutte : On fera périodiquement, dès la levée, des applications anticryptogamiques à base de Zinèbe ou de T.M.T.D.

La POURRITURE GRISE due à Botrytis cinerea - C'est un parasite le plus souvent secondaire qui attaque des organes déjà altérés par d'autres parasites ou par le gel ou toute autre cause.

Il peut être responsable de la fonte des semis ou d'attaques sur les collets à partir de blessures.

Cette maladie attaque surtout les plants avant et après repiquage; les dégâts sur plants adultes sont en général plus rares.

Les organes atteints, si l'humidité est suffisante, se recouvrent de poussière grise (spores). La maladie entraîne fréquemment la mort des plants atteints.

Lutte : Au moment du repiquage, éliminer les plants blessés ou présentant des altérations au collet.

Les traitements les plus efficaces consistent à faire des pulvérisations de Captane ou de T.M.T.D., ou des poudrages de Captane.

La POURRITURE DU COLLET, due à des Sclerotinia - Plusieurs champignons sont responsables de dégâts surtout pendant la période de formation de la pomme : dépérissement plus ou moins brusque, pourriture humide.

Le champignon se conserve dans le sol sous forme de "sclérotes" , petits corps durs de couleur noire . Botrytis et Sclerotinia peuvent attaquer successivement les mêmes plants.

Lutte : On préviendra les attaques de Sclerotinia :

1°) en effectuant des rotations aussi larges que possible

2°) en traitant le sol avec une spécialité à base de P.C.N.B. On appliquera un ou plusieurs traitements avant semis ou en cours de végétation, pendant la période qui suit l'éclaircissage ou le repiquage. On appliquera par traitement 1 à 2 grammes de matière active par m2 ; la quantité de matière active variant en fonction du nombre de traitements.

II - INSECTES -

Diverses chenilles appartenant à la famille des noctuelles peuvent provoquer des dommages surtout à l'automne.

On préviendra , ou on arrêtera, les dégâts en effectuant un traitement avec un insecticide à base de D.D.T., Malathion, Toxaphène, Parathion.

Les pucerons sont très nuisibles en raison de leur rôle dans la transmission des maladies à virus.

On appliquera un des aphicides conseillés pour les traitements des cultures légumières.

P. BERVILLE

Imprimerie de la Station Languedoc-Roussillon
Directeur-Gérant : L. BOUYX